



**DECLARATION DU
Mme. Beryussa BETOE NDOJOMBOUET
CONSEILLER EN CHARGE DE LA PREMIERE COMMISSION**

**A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL
DE LA PREMIERE COMMISSION.
(Désarmement et Sécurité internationale)**

Merci Monsieur le Président,

1. Comme d'autres avant Moi, je Vous adresse nos sincères félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux et je Vous assure de notre plein soutien tout au long de votre mandat.
2. Le Gabon souscrit aux déclarations faites par le Groupe africain ainsi que par le Mouvement des non-alignés et souhaite formuler certaines observations à titre national.

Monsieur le Président,

3. Ma délégation est fortement préoccupée par la prolifération des armes nucléaires et leur modernisation, en raison des risques graves de menace à la paix et à la sécurité internationales, de craintes de déstabilisation mondiale et de catastrophe humanitaire indicible.
4. Dans un monde d'instabilités, de conflits et crises divers, et face aux défis posés par les technologies telles que l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes d'armement, il est plus qu'urgent d'aller vers un engagement collectif renouvelé en faveur du désarmement, de la non-prolifération et de la sécurité internationale.
5. Devant la rhétorique agressive de certains Etats, fondée sur les armes nucléaires, nous devons parvenir à l'élimination immédiate, complète, irréversible et vérifiable de ces armes. À cet égard, ma délégation réaffirme l'importance des Instruments internationaux, en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), pierre angulaire de l'architecture de désarmement, et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN).
6. Nous devons parvenir à l'universalisation du TNP et dans cette optique, ma délégation appelle l'ensemble des acteurs, à un dialogue franc et global pour



assurer le succès de la onzième Conférence d'examen du TNP, en 2026, afin d'assurer un consensus sur un document final complet. Par ailleurs, nous encourageons la communauté internationale à soutenir d'autres traités tels que le Traité sur interdiction des armes nucléaires (**TIAN**).

Monsieur le Président,

7. Mon pays tient à rappeler le rôle exemplaire joué par l'Afrique à travers le Traité de PELINDABA, qui a consacré le continent comme une zone exempte d'armes nucléaires. Nous appelons à l'extension de telles zones dans d'autres régions du monde, afin de contribuer à un monde plus sûr.
8. Nous saluons également le rôle central de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont l'appui technique et la coopération sont essentiels pour accompagner les États dans la promotion de l'énergie nucléaire civile, au service du progrès scientifique, du développement socio-économique et du bien-être des populations. **Si l'arme nucléaire est nocive pour l'humanité, les applications civiles du nucléaire lui sont bénéfiques et doivent être promues.**

Monsieur le Président,

9. Un autre défi majeur demeure celui du commerce irresponsable des armes légères et de petit calibre dont la prolifération continue d'alimenter les conflits, le terrorisme et la criminalité organisée, avec des effets particulièrement dévastateurs sur les populations civiles, notamment les femmes et les enfants.
10. Nous devons renforcer la coopération internationale, en veillant à l'application rigoureuse des mécanismes de traçabilité et de marquage, ainsi qu'à la responsabilisation des fabricants et des exportateurs, afin d'endiguer efficacement les transferts illicites de ces armes et de contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité des populations. Il est temps de le faire!

Monsieur le Président,

11. La préservation de l'espace extra-atmosphérique est également devenue un impératif pour la sécurité collective. L'espace, essentiel pour les communications, la navigation et la gestion des crises, ne doit pas se transformer en nouveau champ de confrontation militaire. L'élaboration de normes et de règles



juridiquement contraignantes permettrons de prévenir une course aux armements dans l'espace et de garantir son utilisation pacifique au bénéfice de tous.

12. Face à ces menaces, le renforcement des capacités demeure une condition incontournable pour que les pays en développement puissent contribuer efficacement aux efforts mondiaux de désarmement et de non-prolifération. Cela implique des programmes de formation spécialisés, de création d'infrastructures de surveillance modernes et un accès accru au transfert de connaissances.

Monsieur le Président,

13. La coopération, le dialogue et la diplomatie doivent primer sur la confrontation et la méfiance. La paix durable est une responsabilité partagée qui exige la détermination et l'engagement de chacun.
14. Il est urgent de réduire les dépenses militaires colossales et de réorienter ces ressources vers les priorités globales : la lutte contre le changement climatique, la réponse aux crises sanitaires, la prévention des catastrophes humanitaires et la réalisation des Objectifs de développement durable.

Je vous remercie.